



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

5 mai 2020

DATE D'AFFICHAGE

5 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents physiquement : 8

Présents visio-conférence : 3

Votants : 12

OBJET :

**Subventions aux
associations au titre de 2020**

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 13/05/2020

Publiée le 13/05/2020

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt le 11 mai à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents physiquement :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, José AZEVEDO, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE.

Etaient présents en visio-conférence :

Mesdames Jacqueline GALEAZZI, Mauricette FERRAND, Michelle LUCARAIN.

Etaient Absents :

Mmes et M. Yves MARRE, Stéphane LE PECULIER, Mélanie MATHIEU, Guy PETITBON, Marie-Colette MAHIER, André RIETZ, Camille CRONIER, Alain DENIMAL, Isabelle QUESNE, Alain NOURY, Carole DEFFAIN.

Etaient Absents-excusés :

M. Hervé FRANEL donne pouvoir à Ariel SHEPS
Mmes et M. Katia MERLEN, Philippe AUTRIVE, Caroline PARATRE, Christine CASIMIR.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,

VU l'avis de la Commission des Associations en date du 29 avril 2020,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 29 avril 2020,

CONSIDERANT l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations "loi 1901", de la participation des citoyens à la vie de la cité,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE - les membres de bureau des associations subventionnées n'ayant pas pris part au vote

Votes en présentiel :

Pour : Mmes et M. Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, José AZEVEDO, Lionnel LAFONTAINE. (+ 1 pouvoir : M. Hervé FRANEL donne pouvoir à Ariel SHEPS)

Contre : 0

Abstention : 0

Votes en visio-conférence :

Pour : Mesdames Jacqueline GALEAZZI, Mauricette FERRAND,

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote étant membre d'une association :

Mesdames Mariannick MORVAN, Françoise BOUSSAT, Alexa PELAGE, Michelle LUCARAIN.

- **DECIDE** d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant de **23 117 €** aux associations, telles que figurant dans le document annexé à la présente,
- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2020 à l'article 6574,
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont les membres présents signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

	Fonctionnement	
Associations culturelles	total	3 570 €
Bibli Fertoise	1 020 €	
Cercle philat	171 €	
La Pause Musicale	258 €	
histoire au fil	192 €	
kaleidoscope	140 €	
OTSI	180 €	
morvandiaux	94 €	
mezzo ferté	178 €	
scrabble	212 €	
société musicale	150 €	
Figuier bavard	115 €	
Créateliars	211 €	
4A's	332 €	
Sauvegarde de l'eglise Notre Dame	217 €	
Vana	100 €	
Associations sports	total	4 946 €
AFBC	552 €	
CFTA II	382 €	
GRMF	557 €	
Basket CF	384 €	
Judo CG	355 €	
KaratéCF	413 €	
Canoe	235 €	
K-DANCE	418 €	
TCF	282 €	
USCF	351 €	
Slack N'Jump Familyly	383 €	
AS Camus	100 €	
AS De Vinci	100 €	
SETT	434 €	
Administration Générale	total	350 €
Amicale Sapeurs Pompiers	150 €	
FNACAMT	100 €	
U.N.C.	100 €	
Social	total	376 €
Bonheur 4 saisons	276 €	
Alzheimer Essonne	100 €	
Associations avec accords	total	13 875 €
Picoti-Picota	13 875 €	
TOTAL		23 117 €

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2020

.....
Date de décision: 11/05/2020

Date de réception de l'accusé 15/05/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 5_23

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200511-5_23-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : deliberation 23 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L
ANNEE 2020.pdf (99_DE-091-219102324-20200511-5_23-
DE-1-1_1.pdf)